



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-21107>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-21107

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Aix-Marseille-Provence

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20005480700470

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Identifiant interne de la consultation : 725A052

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction du développement des ports de plaisance

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Une lettre de candidature (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe) comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché (et le numéro du lot, le cas échéant). Pour une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, la désignation du mandataire, ainsi que la répartition des prestations. - Une déclaration sur l'honneur (sur papier libre, DUME ou DC1 transmis en annexe), pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants et L. 2141-7 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois

derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Certificat(s) de qualification professionnelle établi(s) par des organismes indépendants Certificat de qualification CACES R483 : Grue Mobile de catégorie 2C : Grue portuaire.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 27/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Directeur Délégué Général Transition environnementale, eau, culture et sports

Critères d'attribution : - Prix : 70 % - Valeur technique : 20 % * Sous-critère A : Qualification des moyens humains et ainsi que les CV/qualification du/des grutiers intervenant mis à disposition pour l'exécution des prestations : 100 % - Valeur Environnement : pondération : 10 % ? Sous-critère : Pertinence des mesures pour diminuer l'impact environnemental et limiter les émissions de gaz à effet de serre pondération : 100 % Les notes de chacun des critères (lister les critères : prix, valeur technique, valeur environnementale seront, par défaut, établies au centième.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestation de levage de bateaux par grue mobile pour les ports de plaisance de Berre l'Etang, Istres, Sausset les Pins et La Ciotat Port Neuf

Code CPV principal - Descripteur principal : 51511100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre consiste à fournir une prestation de levage de bateaux par grue mobile automotrice avec chauffeur grutier pour les ports de Berre l'Etang (Albert Sanson), Istres (Heures Claires), Sausset-les-Pins et La Ciotat (Port neuf). Les prestations comprennent l'amenée, l'installation et la désinstallation de la grue mobile, contrepoids et cales, écarteurs et sangles adaptées (bateaux moteurs et voiliers), les frais de main d'œuvre, frais de déplacement, le dossier plan avant intervention incluant le rayon d'action de la grue et les contrepoids, les demandes d'autorisation auprès des services de l'aviation civile et services municipaux (selon site). Les engins de levage sont les suivants : - Grue automotrice 50 tonnes avec chauffeur grutier - Grue automotrice 70 tonnes avec chauffeur grutier - Grue automotrice 100 tonnes avec chauffeur grutier - Grue automotrice 120 tonnes avec chauffeur grutier Pour le port de Sausset les pins : - Camion plateau de charge utile de 10 tonnes Les grues devront être équipées d'élingues de 6 à 12 mètres selon le site et les bateaux à lever. Aussi d'une manière générale, l'équipement de la grue doit permettre un élingage très long : chaînes + élingues + sangles de 12 m minimum (pour éviter l'utilisation systématique du palonnier sauf demande expresse du plaisancier : voir ci-dessous). Néanmoins, le palonnier est prévu pour les demandes particulières spécifiées lors de la demande d'intervention et fait l'objet d'un prix supplémentaire au BPU. La prestation comprend les manilles et sangles adaptées au levage de bateaux. La mise en place des sangles sous le bateau et le calage du bateau sur ber sont effectués en présence obligatoire des agents portuaires. Les agents portuaires effectuent les manœuvres et les manutentions des bateaux au sol.

Lieu principal d'exécution du marché : Berre l'Etang, Istres, Sausset les Pins et La Ciotat Port Neuf

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/02/2025